

Agence BNP PARIBAS Cergy Préfecture  
90 Parvis de la Préfecture  
95 000 CERGY

Monsieur Indirane MADOURE

07 62 01 51 39  
ceryy@bnpparibas.com



**PROFITEZ DES AVANTAGES RÉSERVÉS AUX  
ETUDIANTS DE ECAM-EPMI**



BNP Paribas SA au capital de 2 313 221 778 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris. N° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n°07 022 735 - [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)  
Cardif IARD, SA au capital de 6 817 000 €, RCS Paris 824 686 109. Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris. BNP Paribas Assistance est une marque de Cardif IARD.  
CARDIF - Assurances Risques Divers, Entreprise régie par Le Code des assurances - SA au capital de 21 602 240 € - Immatriculée sous le n° 308 896 547 RCS Paris Siège social : 1, boulevard Haussmann TSA 93000 - 75318 Paris - Bureaux : 4 rue du Port - 92728 Nanterre Cedex

STUDIO BCEF - ME30173 - 06/2023 - © Shutterstock, Photothèque BNP Paribas - N° ADEME : FR200182\_03KLJL  
Document non contractuel. Ce document est imprimé sur du papier certifié. 5225



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change

La banque  
d'un monde  
qui change



**BNP PARIBAS**  
La banque d'un monde qui change

**ECAM EPMI**

FINANCER VOS ÉTUDES

GÉRER VOTRE BUDGET

FACILITER VOTRE QUOTIDIEN



Je dois emprunter  
pour payer mon école

### Crédit Étudiants<sup>(1)</sup>

Possible de 760 € à 75 000 € sur  
une durée de 4 à 144 mois.

Un prêt étudiant  
adapté à vos attentes

#### ■ Adaptez votre prêt à vos projets

De 4 mois à 12 ans, selon la durée des études et du montant emprunté, quel que soit votre niveau d'études, sans apport.

#### ■ Choisissez quand vous souhaitez débloquer vos fonds

- en une seule et unique fois
- ou de manière échelonnée à des périodes spécifiques.

#### ■ Remboursez en fonction de votre budget

- mensualités régulières directement sur votre compte
- ou remboursement anticipé de votre crédit de manière totale ou partielle.

(1) Offre réservée aux clients étudiants particuliers majeurs capables. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

## L'offre groupée Esprit Libre

Esprit Libre, une offre groupée de services bancaires et assurantiels essentiels à votre quotidien

Une carte bancaire : Origin<sup>(1)</sup>, Visa Classic<sup>(2)</sup> ou Visa Premier<sup>(2)</sup> ;

- Une assurance pour vos moyens de paiement, vos effets personnels et contre les risques de la vie numérique<sup>(3)</sup> ;
- L'accès et la gestion en ligne de vos comptes<sup>(4)</sup> ;
- Des avantages complémentaires tel que les virements instantanés<sup>(5)</sup> gratuits<sup>(6)</sup> ;
- Une offre personnalisable et sans engagement adaptée à vos besoins.

Du 02/01/2024 au 31/12/2024 inclus

0 €

sur vos cartes bancaires et les services essentiels d'Esprit Libre jusqu'à la fin des études <sup>(7)</sup> <sup>(8)</sup>

80 €

versés sur votre compte bancaire pour la souscription d'Esprit Libre <sup>(9)</sup>

(1) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Origin. (2) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) Visa Classic ou Visa Premier. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé) Visa Classic ou Visa Premier. (3) Dans les limites et les conditions détaillées dans la Notice des contrats d'assurance BNP Paribas Sécurité. (4) Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à internet et hors alertes par SMS. (5) Le virement instantané est un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) en euros, exécuté dans un délai de 10 secondes (20 secondes maximum en cas de difficulté exceptionnelle de traitement), sous réserve d'acceptation virements instantanés par l'établissement du bénéficiaire et dans la limite du plafond autorisé par BNP Paribas. Ce service disponible uniquement en ligne est proposé aux clients particuliers, majeurs capables, titulaires d'un compte de dépôt.

(6) Compte sur lequel la cotisation Esprit Libre est débitée.

(7) Offre réservée aux nouveaux clients de BNP Paribas, étudiants de ECAM-EPMI pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services Essentiels d'Esprit Libre Initiative ou Référence avec une carte Origin, Visa Classic ou Visa Premier sous réserve d'acceptation par BNP Paribas. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

(8) Vous bénéficiez de la gratuité de l'offre Esprit Libre pendant la durée des études. Cette gratuité sera octroyée sous réserve de l'utilisation de la carte avec au moins une opération carte (retrait ou paiement) constatée par mois calendaire sur le compte de dépôt sur lequel la cotisation Esprit Libre, est prélevée.

(9) Offre réservée aux nouveaux clients BNP Paribas résidents en France métropolitaine ou à Monaco, étudiants de ECAM-EPMI pour l'ouverture d'un compte de dépôt dans le cadre de la souscription aux services « Essentiels » d'une formule Esprit Libre Découverte, Initiative ou Référence. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes (voir Guide des conditions et tarifs). Non cumulable



Voyage à l'étranger ?

## Maîtrisez vos frais bancaires !

Avec l'OPTION TRAVEL<sup>(1)</sup> Un forfait de 10 € / mois <sup>(2)</sup> ou, si vous avez moins de 25 ans, de 5 € / mois <sup>(2)</sup> pour vos paiements et retraits DAB par carte bancaire <sup>(3)</sup>, en devises autres que l'euro :

- Forfait facturé **UNIQUEMENT** en cas d'opération au cours d'un mois <sup>(4)</sup>.
- Nombre et montant des opérations ILLIMITÉS<sup>(5)</sup>.
- Un forfait mensuel à LA PLACE des commissions par opération <sup>(2)</sup>.  
À souscrire <sup>(6)</sup> via l'appli Mes Comptes <sup>(7)</sup>.

(1) Option disponible sur les cartes à autorisation systématique et les cartes Visa Classic (y compris BNP Net), Visa Premier, Visa Infinite, pouvant être proposée aux clients particuliers personnes physiques, majeurs capables ou mineurs émancipés, et titulaires d'une carte éligible. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas.

(2) Le montant du forfait se substitue aux commissions fixes et proportionnelles unitaires applicables aux opérations carte en devise autre que l'euro. Ce forfait n'inclut pas les frais de change ni les éventuels frais des banques étrangères correspondantes. Conditions tarifaires en vigueur au 01/06/2023.

(3) Option valable pour les opérations de paiement (y compris à distance) et de retrait DAB par carte, dans une devise autre que l'euro.

(4) Le prix de l'option est dû dès qu'une opération de paiement ou de retrait est effectuée dans une devise autre que l'euro, avec la carte à laquelle le forfait est rattaché, au cours d'un mois civil donné.

(5) Sans restriction de devise. Dans les limites des plafonds de paiement et de retrait DAB autorisés.

(6) L'option est active en temps réel le jour de la souscription.

(7) Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à internet et hors service d'alertes par SMS



Financez vos dépenses liées à vos études

## Prélib'Campus<sup>(1)</sup>

Pour un prêt personnel de 1 000 € sur 12 mois, hors assurance facultative <sup>(1)</sup>

- TAEG fixe : 0 %<sup>(2)</sup>
- Montant des échéances : 83,33 €
- Montant total dû : 1 000 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un crédit de 1 000 € sur 12 mois (hors assurance facultative) : pour un prêt d'un montant de 1 000 € et d'une durée de 12 mois, vous remboursez 12 échéances de 83,33 €. Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,00 % l'an. TAEG fixe : 0,00 %. Montant total dû par l'emprunteur : 1 000,00 €. Intérêts : 0 €.

En cas de souscription à l'assurance facultative<sup>(3)</sup> (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Totale de Travail) : Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,66 %. Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 3,60 €. Montant de l'assurance par mois : 0,30 €, ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Le Prélib'Campus s'adresse aux étudiants majeurs capables jusqu'à 29 ans. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas (prêteur). (2) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables et soumise à condition. Taux annuel Global en vigueur au 21/04/2020.

(3) La formule présentée correspond au tarif standard d'une adhésion à l'assurance n°4216-462 souscrite auprès de Cardiff Assurance vie, pour une couverture Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Invalidité Permanente Totale (IPT), et Incapacité Temporaire Totale de travail (ITT) à hauteur de 100 % du capital emprunté, sur la durée totale du crédit. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de la situation personnelle de l'assuré, de son âge et d'une éventuelle sur-prime suite notamment à des formalités médicales